



PROCEDURE DE DIVORCE

Liste des pièces nécessaires

- Copie de la carte d'identité et/ou passeport avec mention des enfants sur le passeport le cas échéant,
- copie de la carte vitale,
- copie du livret de famille,
- copie du contrat de mariage,
- copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des époux et des enfants, y compris les enfants nés d'une union précédente, datant de moins de 3 mois,
- copie intégrale de l'acte de mariage, datant de moins de 3 mois,
- 3 dernières déclarations d'impôt et avis d'imposition,
- justificatifs des traitements, salaires, ressources et revenus de l'année en cours et au minimum les 3 dernières fiches de paie ou justificatifs des moyens d'existence sur les 3 derniers mois,
- justificatifs concernant la perception de prestations sociales (API, RMI, allocations familiales, allocations logement),
- liste de l'intégralité des comptes bancaires ouverts au nom de chacun des époux, avec justification des conventions d'ouverture de compte,
- copie des derniers relevés bancaires,
- toutes pièces justificatives concernant les avantages matrimoniaux ou les donations ou héritages,
- copie des titres de propriété des biens immobiliers,
- justificatifs des crédits en cours avec tableaux d'amortissement,
- justificatifs concernant les assurances vie,
- justificatifs concernant les montants pouvant être dus au titre des participations en entreprise ou stock-option,
- copie de plans de surendettement,
- certificats de scolarité pour les enfants majeurs,
- relevé de carrière,
- simulation des droits à retraite.